



VILLE DE MORLAIX

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

INTITULE DE L'OPERATION :

Réfection de la voirie rue Guy Le Normand avec sécurisation et mise aux normes

Le montant des travaux est estimé à 350 000 € HT soit 420 000 € TTC.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Travaux de voirie	175 000	210 000
Travaux d'effacement des réseaux	175 000	210 000
TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION	350 000	420 000
Ville de Morlaix	280 000	350 000
Etat (DETR 2022) - 20 % de la dépense HT	70 000	70 000
TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION	350 000	420 000

A Morlaix, le 22 février 2022



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*